



L'intervention d'autorité : aide ou contrôle?

Germain Trottier

Volume 41, Number 3, 1992

Intervenir en contexte d'autorité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706581ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706581ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Trottier, G. (1992). L'intervention d'autorité : aide ou contrôle? *Service social*, 41(3), 3-4. <https://doi.org/10.7202/706581ar>

A V A N T - P R O P O S

L'intervention d'autorité : aide ou contrôle ?

Aborder le thème de l'autorité et de son exercice dans le cadre d'une réflexion et d'une analyse qui portent également sur l'aide thérapeutique et ses modalités d'application peut donner l'impression qu'il s'agit d'un véritable dilemme impossible à résoudre. En effet, comment comprendre qu'un contenu caractérisé par des aspects de contrainte envers autrui puisse s'accorder avec un autre contenu dont les assises et postulats fondamentaux prônent, notamment, l'autodétermination et le respect des droits de la personne ? Contradiction flagrante entre deux réalités ou apparence de contradiction sous-tendue par des liens inaperçus ? La question est posée.

Oser parler de l'aide et du contrôle, du moins en contexte de protection sociojudiciaire de la jeunesse, semble créer de l'embarras. À titre d'exemple, mentionnons qu'une quarantaine de personnes expertes en ce domaine ont été sollicitées pour fournir un écrit sur le sujet, mais en vain ; et la plupart de celles qui ont accepté de le faire ont travaillé en collaboration. Ce trait d'écriture partagée constitue d'ailleurs une particularité du présent numéro.

Si la retenue peut être un signe d'embarras, l'état précaire des connaissances théoriques et pratiques sur le sujet peut également être en cause, du

moins d'après les résultats de la recension des écrits effectuée par Trottier et Racine.

Bien sûr, cette carence de données scientifiques a occasionné bien des difficultés à la profession du service social et aux intervenants et intervenantes exerçant en contexte d'autorité, mais elle nous a forcés d'une certaine façon à concevoir de nouvelles formes d'intervention. L'article de Carrier, Saint-Jacques, Chabot et Thibault illustre comment les services intensifs peuvent devenir une formule d'intervention auprès des familles à risque.

De leur côté, Simard et Turcotte proposent de recourir à la thérapie orientée vers la solution et au plan de services individualisé (Turcotte) comme modèle et instrument stratégique d'action.

Deux notes de recherche, non rattachées directement à la thématique de ce numéro, ne s'en rapprochent pas moins. En effet, l'article sur la relation entre le contact et la distance sociale, de Côté, Ouellet, Lachance et Lemay, fait ressortir l'importance des conditions environnementales pour éviter l'exclusion sociale en santé mentale. En outre, cet article met bien en évidence le fait que la réinsertion sociale est plus facile à promouvoir qu'à réaliser.

Enfin, bien que l'écrit de Poulin, Beaudoin et Turgeon-Krawczuk s'applique directement au domaine de la santé physique, le message qu'il livre s'adresse à tous les travailleurs sociaux, indépendamment de leur champ de pratique: même si la modernité oblige les professionnels du service social à repenser leur approche auprès de la clientèle, les principes d'intervention à respecter se maintiennent.

Aux personnes qui travaillent auprès des enfants, jeunes, parents et familles en contexte de protection sociale ou légale, nous dédions ce numéro en souhaitant qu'il leur soit utile et profitable dans l'accomplissement de leurs tâches au quotidien.

Germain TROTTIER